

RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES DE L'OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION

JUIN 2023

avec l'appui de







RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES DE L'OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION

JUIN 2023

avec l'appui de



Fonds des Nations Unies pour la Population TUNISIE

PRÉFACE

Dans le cadre du renforcement et de l'appui du programme de la santé mentale dans les structures de Santé Sexuelle et Reproductive (SSR) de l'Office National de la Famille et la Population (ONFP), cette dernière, avec l'appui technique et financier de l'UNFPA Tunisie – Fonds des Nations Unies pour la Population Bureau Tunisie, a œuvré à l'élaboration d'un référentiel des activités professionnelles du psychologue au sein de ses structures.

En effet, le lien entre la SSR et la santé mentale est de plus en plus prouvé et reconnu; à savoir les troubles dépressifs et anxieux durant la grossesse, les troubles psychologiques encourus et retrouvés chez les femmes victimes des violences sexistes, etc. Ainsi la prise en compte et l'intégration de la santé mentale au sein de la composante SSR, est primordiale pour aller au-delà de la sphère physique et assurer un état de bien-être total de santé sexuelle et reproductive pour toute personne, notamment les femmes, les jeunes et des adolescents.

L'intérêt de ce document réside dans le fait qu'il constitue un outil approprié pour les psychologues à l'ONFP visant à harmoniser les pratiques cliniques dans le domaine de la santé sexuelle et reproductive et à garantir l'intégration, la continuité et la qualité de la prise en charge. Il s'agit d'un outil pédagogique et méthodologique qui assure une clarification essentielle de l'activité et qui est utile autant pour le professionnel que pour le responsable. C'est aussi un outil de dialogue. Les objectifs de ce référentiel sont de définir les caractéristiques principales des activités professionnelles du psychologue à l'ONFP, de dégager ses missions et ses domaines de compétences.

Notons bien que, et à notre connaissance, que ce référentiel des activités professionnelles produit par l'ONFP pour la profession de psychologue est unique et constitue en 2023 une première en Tunisie.

Cheffe de bureau de l'UNFPA Tunisie **Dr Rym Fayala**

Président Directeur Général de l'ONFP Pr Mohamed Douagi

REMERCIEMENTS

'élaboration de ce référentiel des activités professionnelles des psychologues de l'ONFP, constitue une première en Tunisie et constitue le fruit d'un travail d'une équipe très motivée. Il a été mené à terme grâce à l'implication des comités de coordination et de rédaction constitués de psychologues, de responsables régionaux et centraux, avec l'appui précieux des représentantes de l'UNFPA Tunisie et grâce également à la participation d'autres cadres de l'ONFP et de professionnels en santé mentale aux ateliers interrégionaux organisés en cette occasion.

Qu'ils trouvent tous et toutes, dans ce document, l'expression de notre reconnaissance et gratitude pour leur contribution dans le processus d'élaboration de ce référentiel. Une particulière attention à feu Dr Lassad Medimagh (délégué régional de l'ONFP au gouvernorat de Béjà, déc. 2020 - juil. 2023) à qui nous rendons hommage à travers ce document.

Nos vifs remerciements s'adressent à la consultante Mme Aida Naffeti, pour ses efforts et sa persévérance dans le cadrage technique et la facilitation de ce processus ayant permis la finalisation de ce référentiel.

GLOSSAIRE

Fonctionnement psychique

Ensemble, conscient ou inconscient, considéré dans sa totalité ou partiellement, des phénomènes, des processus relevant de l'esprit, de l'intelligence et de l'affectivité et constituant la vie psychique. Chacun de nous vit à la fois sur deux plans; sous le psychisme manifeste s'agite un psychisme latent, inconscient et réprimé (Mounier, Traité caract., 1946). Les traces affectives laissées par des incidents psychiques deviennent inconscientes par refoulement, c'est-à-dire par un réflexe de défense qui lui-même peut appartenir à la couche non consciente du psychisme (Ricœur, Philos. volonté, 1949).

Sexualité épanouie

Bien qu'il n'existe pas dans la littérature de définition unique pour ce terme, il est consenti que la sexualité épanouie représente un concept complexe se rapportant à un état de bien-être physique et émotionnel associé à l'activité sexuelle (Ostrowska, Izdebski, 2003). Certains éléments communs sont souvent inclus dans les définitions de l'épanouissement sexuel, et se rapportent à deux dimensions : le bien-être sexuel personnel, et les processus interpersonnels ou «dyadiques» (Monteiro Pascoal et al., 2014). De même, divers facteurs ont été identifiés comme influençant l'épanouissement sexuel, notamment la santé physique, la satisfaction relationnelle et les valeurs personnelles. Dans le cadre de ce référentiel, le terme « sexualité épanouie » prendra en considération la complexité du concept tout en s'articulant autour de « vivre sa propre sexualité en harmonie avec un/une partenaire ».

LISTE DES ACRONYMES

A&J Adolescents et jeunes DPE Délégué.e(s) de la Protection de l'Enfance CEC Certificat d'Etudes Complémentaires IST Infection Sexuellement Transmissible IVG Interruption Volontaire de la Grossesse ONFP Office National de la Famille et de la Population PNSM Programme National de santé Mentale PNSSR Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive Prise en charge PEC Planning Familial PF SM Santé mentale Santé Sexuelle et Reproductive SSR Fonds des Nations Unies pour la Population, UNFPA Tunisie Bureau Tunisie VIH/sida Virus de l'Immunodéficience Humaine/ Syndrome d'Immunodéficience Acquise

SOMMAIRE

I. Contexte général	8
II. Définition et mission du psychologue de l'ONFP	9
III. Domaines d'intervention des psychologues de l'ONFP	11
A. Domaines d'intervention du psychologue de l'ONFP dans la prise en charge psychologique en lien avec la SSR	12
B. Domaines d'intervention du psychologue de l'ONFP pour la promotion de la santé mentale en lien avec la SSR	26
C. Domaines d'intervention du psychologue de l'ONFP liés au développement des compétences en santé mentale en lien	
avec la SSR	30
IV. Autres domaines d'intervention	31
V. Lieux d'intervention du psychologue de l'ONFP	33
VI. Conditions de la pratique de psychologue de l'ONFP	33
VII. Environnement et moyens d'exercice	34
VIII. Principes éthiques chez le psychologue de l'ONFP	34
IX. Qualités requises chez le psychologue de l'ONFP	35
X. Perspectives d'avenir et progression professionnelle et académique à l'ONFP	36
XI. Annexes	37
Annexe 1 : Méthodologie adoptée pour l'élaboration du référentiel	37
Annexe 2 : liste des personnes ayant contribué au processus d'élaboration du référentiel des activités professionnelles	
des psychologues à l'ONFP	41
Annexe 3 : Références	43

I. CONTEXTE GÉNÉRAL

La Stratégie Nationale de Santé Mentale (SNSM) se donne des objectifs de prise en charge (PEC), de prévention et de promotion de la santé mentale de la population en général et des sous-groupes en particulier. Reconnaître la santé mentale au sein des composantes de la Santé Sexuelle et Reproductive (SSR), constitue un pas très important pour aller au-delà de la sphère physique et assurer un état de bien-être sexuel et reproductif de tous les individus, notamment les femmes, les jeunes et les adolescent.e.s.

En effet, la dimension de santé mentale est très importante et doit être prise en compte systématiquement dans les services de SSR. La prise en charge de la santé mentale entraîne non seulement une meilleure santé sexuelle et reproductive, mais aussi une meilleure qualité de vie.

C'est dans ce sens que la psychologie a été intégrée comme discipline au sein des prestations de l'ONFP depuis plus de trois décennies. Le psychologue de l'ONFP joue un rôle très important dans la promotion de la santé mentale positive, la prévention des risques en rapport avec la SSR, et l'accompagnement et la prise en charge psychologique des troubles psychiques en rapport avec la SSR.

Le présent référentiel rentre dans le cadre des efforts de standardisation et d'harmonisation des activités professionnelles liées au métier du psychologue au sein des structures de l'ONFP, et ce afin de mettre en valeur la définition et les missions du psychologue de l'ONFP pour les différentes composantes de la SSR et d'assurer une meilleure intégration et qualité des services d'une manière globale.

Ce référentiel s'adresse essentiellement aux psychologues exerçant à l'ONFP et aux différents acteurs œuvrant dans le domaine de la SSR et la santé mentale (personnel médical, paramédical, corps éducatif, corps administratif, associations et autres partenaires).

Notons bien que ce référentiel des activités professionnelles réalisé et finalisé par l'ONFP pour la profession de psychologue en 2023 constitue une initiative inédite en Tunisie.



II. DÉFINITION ET MISSIONS DU PSYCHOLOGUE DE L'ONFP

Définition

En français : Psychologue
 En arabe : أخصائي نفسي
 En anglais : Psychologist

...toute personne titulaire d'un diplôme de psychologie obtenu en Tunisie et reconnu par le ministère de tutelle ou titulaire d'un diplôme de psychologie dans un pays étranger et reconnu comme étant équivalent par les autorités de tutelle en Tunisie.

psychologue assure des interventions d'évaluation. de diagnostic et de prise en charge des troubles psychologiques et émotifs. Il étudie, analyse et évalue les processus psychiques, mentaux cognitivo-comportementaux et (conscients et inconscients), et fournit une aide psychologique aux personnes, aux couples, aux groupes et aux communautés, notamment les plus vulnérables.

Missions

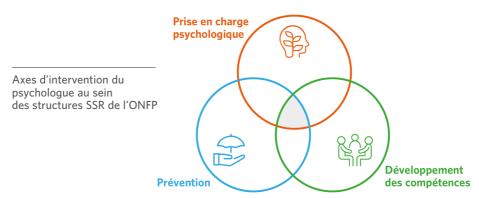
- ▶ Le psychologue de l'ONFP est un professionnel de la santé qui détecte et prend en charge les problèmes de la santé mentale liés à la SSR, tel que : les conséquences mentales et psychologiques dues à la grossesse et à la maternité, la violence sexiste, les problèmes de santé mentale associés à un comportement sexuel à risque, aux IST/VIH-sida, aux cancers génitaux féminins, à la ménopause, à l'infertilité du couple, aux grossesses non désirées et aux conduites addictives et leurs conséquences.
- ▶ Le psychologue de l'ONFP mène des interventions de promotion de la santé mentale en lien avec la SSR, notamment de sensibilisation et de psychoéducation, en complémentarité et en collaboration avec l'équipe du centre SSR dans lequel il travaille.
- ▶ Le psychologue de l'ONFP recueille les demandes, évalue les besoins des personnes et peut les orienter, selon les besoins identifiés, vers d'autres structures pour une prise en charge interdisciplinaire si nécessaire. Il crée et entretien un réseau de collaboration entre les différents secteurs et professionnels impliqués dans la prise en charge multi et interdisciplinaire des personnes.
- ➤ Conformément aux orientations de l'ONFP, le psychologue accorde une attention particulière aux personnes et populations en situation de vulnérabilité, telles que les femmes, les jeunes, les personnes âgées, les personnes migrantes, les personnes handicapées, les minorités sexuelles, et autres minorités.
- ▶ L'approche thérapeutique du psychologue de l'ONFP dépend de sa formation et de ses orientations thérapeutiques. Quel que soit l'approche thérapeutique adoptée par le psychologue, elle se doit d'être respectueuse de la particularité de chaque personne. Le psychologue de l'ONFP doit être également empathique et bienveillant dans sa démarche professionnelle. Il est tenu d'exercer dans le respect de l'éthique professionnelle.
- ▶ Le psychologue accueille, encadre et forme les étudiants et les stagiaires dans le domaine de la psychologie. Il réalise des études et des recherches scientifiques en lien avec ses missions et ses compétences. Le psychologue veille à sa formation continue et au renforcement et à l'acquisition de nouvelles compétences.

III. DOMAINES D'INTERVENTION DES PSYCHOLOGUES DE L'ONFP

Depuis 2013, et tel que défini dans le Plan National de Santé Sexuelle et Reproductive - PNSSR (2021-2030), l'ONFP a entrepris une initiative de définir un paquet essentiel de services de santé sexuelle et reproductive, pour offrir des services de qualité, respectant les droits humains et les valeurs universelles qui soient accessibles à tous et à toutes. Conformément au PNSSR, les prestations identifiées sont :

- · La planification familiale,
- · L'Interruption Volontaire de la Grossesse,
- La consultation prénuptiale,
- La consultation prénatale, à la consultation postnatale,
- Les prestations en rapport avec les IST-VIH/sida,
- La prévention, dépistage et diagnostic des cancers du sein et du col de l'utérus,
- La prise en charge du couple infertile,
- La prise en charge de la ménopause,
- La consultation en SSR pour les adolescents et les jeunes,
- Le dépistage, la prévention et la prise en charge des femmes victimes de violence.

Les interventions du psychologue au sein des structures SSR de l'ONFP rentrent dans ce cadre et s'articulent essentiellement autour de trois axes reliés : (i) Prévention, (ii) Prise en charge psychologique, et (iii) Développement des compétences.



A. DOMAINES D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE DE L'ONFP DANS LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE EN LIEN AVEC LA SSR

AXES GÉNÉRAUX DE LA PRISE EN CHARGE CLINIQUE PAR LE PSYCHOLOGUE DE L'ONFP:

- 1 Entretien clinique et recueil des données cliniques ;
- 2 Évaluation initiale et diagnostic ;
- 3 Prise en charge psychologique (accompagnement et/ou thérapie);
- 4 Prévention des rechutes :
- 5 Orientation et collaboration intra et extra muros (si nécessaire).

AXES SPÉCIFIQUES DE LA PRISE EN CHARGE PSYCHOLOGIQUE EN SSR :

- 1 Contraception, PF et interruption de la grossesse ;
- 2 Prénuptialité ;
- 3 Périnatalité (grossesse, pré et post-natal, parentalité);
- 4 Promotion d'une sexualité épanouie à travers le cycle de vie ;
- Ménopause ;
- 6 Santé mentale des adolescents et des jeunes ;
- 7 IST/VIH-sida;
- 8 Cancers Génitaux : cancers du sein et du col de l'utérus ;
- 9 Infertilité du couple ;
- 10 Violence basée sur le genre ;
- 11 Conduites à risques ;
- 12 Addictions:
- 13 Services essentiels de santé mentale et SSR en situations de crise humanitaire.

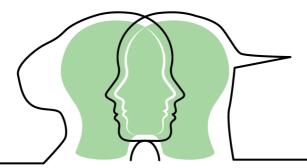
1 | CONTRACEPTION, PF ET INTERRUPTION DE LA GROSSESSE

- → Assurer un entretien clinique et un recueil des données cliniques;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques en rapport avec la contraception et avec l'IVG;
- >> Faire l'évaluation psychologique initiale et établir le diagnostic;
- → Assurer une prise en charge psychologique individuelle et/ou de couple (accompagnement et/ou thérapie);
- ▶ Assurer une psychoéducation afin de renforcer l'équilibre psychologique (estime de soi, image du corps, gestion des émotions, et traitement/rectification des distorsions cognitives, etc.), de promouvoir une contraception adaptée à la personne et/ou au couple, sans contrainte, favorisant l'autonomie de la personne, et de prévenir les éventuels échecs de la contraception/ PF et des IVG successives/à répétition;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.



2 | PRÉNUPTIALITÉ

- ▶ Assurer un entretien clinique individuel et/ou du couple et chercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels dysfonctionnements individuels et/ou du couple (ex : en rapport avec la communication, la sexualité, les projets de vie, les violences basées sur le genre, etc.;
- ➤ Assurer une préparation psychologique/une psychoéducation de la personne et/ou du couple pour une vie conjugale saine et épanouie en développant des compétences (ex: la communication au sein du couple, le partage, la sexualité du couple, la résolution de problème, la gestion des émotions, etc.);
- → Assurer une prise en charge psychologique individuelle et/ou de couple (accompagnement et/ou thérapie);
- ➤ Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne et/ou du couple si nécessaire.



3 | PÉRINATALITÉ (GROSSESSE, PRÉ ET POST-NATAL, PARENTALITÉ)

- → Assurer un entretien clinique et le recueil des données cliniques;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques en rapport avec la périnatalité;
- ▶ Faire l'évaluation psychologique initiale et établir le diagnostic ;
- ▶ Détecter et identifier des signes précurseurs de violence lors de cette période ;
- → Assurer une prise en charge psychologique individuelle et/ou de couple (accompagnement et/ou thérapie);
- → Assurer une préparation psychologique pour une périnatalité saine et épanouie de la personne et/ou du couple et/ou de la famille :
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et / ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne et / ou du couple si nécessaire.



4 | PROMOTION D'UNE SEXUALITÉ ÉPANOUIE À TRAVERS LE CYCLE DE VIE

- → Assurer un entretien clinique et le recueil des données cliniques;
- ➤ Assurer un accompagnement et/ou une préparation psychologique de la personne et/ou du couple et ou de la famille pour une sexualité épanouie favorisant l'autonomie, la sécurité, la satisfaction, et le plaisir;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels dysfonctionnements sexuels chez la personne et/ou le couple;
- ▶ Faire l'évaluation psychologique initiale et établir le diagnostic ;
- → Assurer une prise en charge psychologique individuelle et ou du couple (accompagnement et/ou thérapie);
- >> Faire une évaluation finale et prévenir des rechutes ;
- → Orientation médicale vers d'autres professionnels de santé et/ou vers d'autres structures pour une prise en charge interdisciplinaire si nécessaire, notamment en cas de sexualité pathologique.



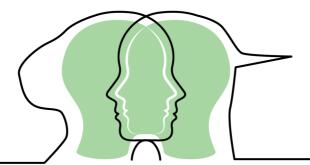
5 | MÉNOPAUSE

- → Assurer un entretien clinique et le recueil des données cliniques;
- ➤ Assurer un accompagnement et une préparation psychologique de la personne et/ou du couple dans cette nouvelle étape de vie pour atteindre un équilibre psychologique;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques en rapport avec la ménopause;
- ▶ Faire l'évaluation psychologique initiale et établir le diagnostic ;
- ➤ Assurer une prise en charge psychologique individuelle et/ou de couple (accompagnement et/ou thérapie);
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et / ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.



6 | SANTÉ MENTALE DES ADOLESCENTS ET DES JEUNES

- → Assurer un entretien clinique individuel et recueillir des données cliniques auprès de l'adolescent/du jeune ;
- ▶ Recueillir des données cliniques auprès de la famille de l'adolescent si nécessaire;
- ➤ Assurer un accompagnement psychologique de l'adolescent/ du jeune et des parents dans cette nouvelle étape de vie pour atteindre un équilibre psychologique ;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques en rapport avec la SSR des adolescents et des jeunes ;
- ▶ Evaluer les troubles psychiques notamment le risque suicidaire chez les adolescents et les jeunes ;
- ▶ Elaborer un diagnostic psychologique et son explicitation auprès de l'adolescent/du jeune et/ou de son entourage s'il y a danger pour lui-même et/ou pour autrui;
- → Assurer une prise en charge psychologique individuelle avec un accompagnement familial si possible ;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et / ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.



7 | IST/VIH-sida

- ▶ Assurer un entretien clinique individuel et recueillir des données cliniques auprès de la personne ;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques rencontrés chez les personnes ayant été exposées ou vivant avec le VIH/SIDA ou autres Infections Sexuellement Transmissibles (IST);
- ▶ Evaluer le degré d'acceptation et d'adaptation aux maladies transmissibles (VIH/sida, Hépatite C, Hépatite B...);
- ▶ Evaluer le risque suicidaire tout au long de l'évolution de la maladie :
- ▶ Evaluer les troubles liés à la consommation des substances ;
- ▶ Evaluer les attitudes et les formes de soutien apportées par l'entourage ;
- → Assurer un accompagnement psychologique ;
- ▶ Assurer une prise en charge psychologique individuelle ;
- ▶ Réaliser des entretiens de couple et/ou de la famille si nécessaire, avec le consentement de la personne;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.



8 | CANCERS GÉNITAUX : CANCERS DU SEIN ET DU COL DE L'UTÉRUS

- ▶ Assurer un entretien clinique individuel et recueillir des données cliniques auprès de la personne;
- ▶ Rechercher les facteurs de risque (personnalité, vécu, situation et environnement) des éventuels troubles psychologiques en rapport avec les cancers génitaux;
- ➤ Evaluer les réactions psychologiques dues au diagnostic du cancer notamment l'évaluation des risques suicidaires tout au long de l'évolution de la maladie;
- ▶ Elaborer un diagnostic psychologique et son explicitation auprès de la personne;
- → Assurer un accompagnement psychologique individuel;
- ➤ Assurer un accompagnement psychologique du couple et/ou de la famille si possible;
- ▶ Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et /ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.
- ➤ Assurer un entretien clinique individuel et recueillir des données cliniques auprès de la personne;



9 | INFERTILITÉ DU COUPLE

- ▶ Recueillir des données cliniques auprès du couple lors d'un entretien clinique de couple si possible ;
- ▶ Evaluer les troubles psychologiques liés à l'infertilité chez la personne ou chez le couple ;
- ▶ Assurer une prise en charge psychologique individuelle et/ou du couple ;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne et/ou du couple si nécessaire.



10 | VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

- ➤ Assurer un entretien clinique individuel et recueillir des données cliniques auprès de la femme/fille, et enfant(s);
- → Assurer une écoute active et détecter les signes de violence chez la femme/fille, et enfant(s);
- ▶ Evaluer les facteurs de risque et l'urgence de la situation (sécurité de la femme/fille, et enfant(s)) à travers des échelles spécifiques ;
- >> Informer la victime de ses droits ;
- ▶ Evaluer les troubles psychologiques en rapport avec la violence chez la femme/fille, et enfant(s);
- ▶ Signaler, auprès des autorités concernées en cas de violence et en cas de danger imminent ;
- → Signaler aux Délégués de Protection de l'Enfance (DPE) si nécessaire en accord avec la Convention sur les Droits de l'enfant;
- ➤ Assurer une prise en charge psychologique ;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne si nécessaire.
- ▶ Remettre un rapport de retentissement psychologique à l'intéressé(e) ou à son tuteur légal suite à sa demande.



11 | CONDUITES À RISQUES

- → Assurer un entretien clinique et le recueil des données cliniques auprès de la personne;
- » Détecter les conduites à risques ;
- >> Evaluer les conduites à risques ;
- >> Evaluer les troubles psychiques et mentaux ;
- >> Evaluer les risques suicidaires ;
- → Assurer une prise en charge psychologique de la personne;
- ▶ Prévenir des rechutes :
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et / ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne sinécessaire.



12 | ADDICTIONS

- ▶ Réaliser un entretien clinique et le recueil des données cliniques pour s'assurer de la demande de la personne et la renforcer;
- ▶ Faire l'évaluation des types et stade d'addiction et établir le diagnostic des éventuelles comorbidités psychologiques ;
- >> Evaluer les risques suicidaires ;
- → Assurer une prise en charge psychologique ;
- → Assurer l'accompagnement psychologique dans tous les stades ;
- → Orienter et collaborer avec d'autres professionnels de santé et/ou d'autres structures adaptées aux problématiques de la personne.



13 | SERVICES ESSENTIELS DE SANTÉ MENTALE ET SSR EN SITUATIONS DE CRISE HUMANITAIRE

- → Assurer les premiers secours psychologiques des personnes survivantes de viols, et autres violences basées sur le genre, dans les limites de sa compétence
- ➤ Assurer la prise en charge psychologique des personnes survivantes de viols, et autres violences basées sur le genre, et contribuer à l'intégration médico-psycho-sociale et légale des services dans les limites de sa compétence
- ➤ Assurer l'accompagnement psychologique aux personnes vivant avec le VIH/sida et contribuer à l'intégration médico-psychosociale des services (notamment à distance par télémédecine, si possible).



B. DOMAINES D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE DE L'ONFP POUR LA PROMOTION DE LA SANTE MENTALE EN LIEN AVEC LA SSR

La Stratégie Nationale de Santé Mentale se donne comme objectifs (i) la prise en charge (PEC) efficiente des troubles mentaux/maladies mentales avec les préceptes de l'accès universel aux soins de qualité et des droits de l'Homme, ainsi que (ii) la prévention (aussi bien en amont de la maladie que prévention secondaire et tertiaire) et lapromotion de la santé mentale, et ce en se basant sur une approche de cycle de vie menée de manière plurisectorielle.

La prévention vise essentiellement la réduction de l'incidence des problèmes psychosociaux en s'attaquant aux facteurs de risque et aux conditions pathogènes. Elle s'adresse à la population en général et à certains groupes particuliers, exposés à de tels facteurs ou conditions.

La promotion de la santé vise l'accroissement ou l'amélioration de la santé et du bien-être personnel et collectif en développant les facteurs de robustesse et les conditions favorables à la santé mentale. Son action porte sur les déterminants de la santé plutôt que sur les facteurs de risque, elle vise également la population en général et des sous-groupes particuliers. La promotion de la santé mentale comprend des mesures visant à améliorer la santé mentale des personnes, des familles, des organismes et des communautés.

Objectif de l'intervention du psychologue de l'ONFP pour la promotion de la santé mentale et la prévention en lien avec la SSR

Informer et éduquer les personnes et les communautés sur le développement et le fonctionnement psychologiques normaux et pathologiques en lien avec la SSR afin de promouvoir les facteurs de robustesse, les capacités d'adaptation positive et de faire face aux expériences de la vie, et d'encourager un changement positif des attitudes et des comportements, renforçant ainsi la prévention des rechutes en cas de survenue de problèmes psychosociaux.



SYSTÈME & SOCIÉTÉ

INTERPERSONNEL & FAMILLE COMMUNAUTÉ

ENVIRONNEMENT SCOLAIRE SAIN

SUPPORT SOCIAL

CONNECTIVITE SOCIALE **DIVERSITÉ ET EQUITÉ**

CAPITAL SOCIAL

ENVIRONNEMENT SAIN

ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

STYLE PARENTAL SAIN

COMMUNAUTAIRE RÉSILIENCE

INTERPERSONNELLES

& FAMILIALES RELATIONS

COMMUNAUTAIRE IMPLICATION

JUSTICE SOCIALE

CAPITAL CULTUREL

PARTICIPATION POLITIQUE

SOCIALES POSITIVES NORMES

IMAGE DU CORPS

RÉSILIENCE

COMMUNICATION SAINE

ADAPTATION CONTRÔLE DES ÉMOTIONS **ESTIME DE SOI**

COPING **AUTO-EFFICACITÉ**

AUTONOMIE

CONFIANCE EN SOI

GESTION DES CONFLITS







Dans ce cadre, le rôle du psychologue de l'ONFP pour la prévention et la promotion de la santé mentale en lien avec la SSR inclue diverses interventions s'étendant sur un périmètre multidimensionnel (de l'individuel au communautaire) en rapport avec ses missions. Ces interventions pourraient comprendre à titre indicatif :

- Assurer des actions d'information, de psychoéducation et de sensibilisation des personnes et des communautés;
- Renforcer les compétences des intervenants sur les questions de la santé sexuelle et reproductive en lien avec la santé mentale selon un programme préétabli par le psychologue avec l'équipe en intra et extramuros;
- Participer au développement des outils et des supports psychopédagogiques avec des messages clés.

Exemples d'interventions du psychologue de l'ONFP pour la prévention et la promotion de la santé mentale en lien avec la SSR

C. DOMAINES D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE DE L'ONFP LIÉS AU DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN SANTÉ MENTALE EN LIEN AVEC LA SSR

- ▶ Encadrer des étudiants en psychologie après avis du responsable de la recherche à l'ONFP et en concertation avec le psychologue;
- ▶ Encadrer et accompagner des recherches et/ou projets d'études en rapport avec le volet psychologique en SSR, après avis du responsable de la recherche à l'ONFP et en concertation avec le psychologue;
- ▶ Participer à des jurys de mémoires des étudiants en psychologie ;
- ▶ Former les autres professionnels de la santé sur le développement psychologique normal et pathologique, notamment les éventuels troubles psychologiques, lié à la SSR, et sur la détection des signes révélateurs de détresse psychologique, selon un programme de formation prédéfini en concertation par le psychologue et son équipe.

IV. AUTRES DOMAINES D'INTERVENTION

Collaboration avec l'équipe, collègues et partenariat

- Expliquer ses activités auprès des autres membres de l'équipe pour promouvoir le rôle du psychologue dans la santé mentale;
- Collaborer avec les autres membres de l'équipe pluriprofessionnelle contribuant à la prise en charge des personnes ;
- Identifier des acteurs de soins afin de transmettre les informations pertinentes si nécessaire ;
- Contribuer à l'élaboration et à la mise en œuvre de projet psychologique d'établissement ;
- Participer à l'élaboration et à la mise en œuvre des stratégies nationales en matière de santé mentale en lien avec la SSR ;
- Collaborer avec les professionnels de santé et avec d'autres structures impliquées dans la prise en charge des personnes.

Utilisation et remplissage des supports de suivi et de recueil des données

- Remplir les dossiers psychologiques ;
- Remplir les supports de recueil de données psychologiques ;
- Transmettre les données recueillies au responsable du centre.

Analyse de la pratique professionnelle

- Faire des séances d'analyse de la pratique professionnelle avec un superviseur professionnel
- Faire des séances d'Intervision clinique entre psychologues collègues.

Acquisition et renforcement des compétences

- Veiller à sa formation continue et à la mise à jour de ses compétences;
- Actualiser ses connaissances selon un programme établi par l'ONFP en accord avec les psychologues garantissant les outils de travail (échelles, DSM V, revues scientifiques, diplômes universitaires, participation à des missions d'études, etc.);
- Participer aux programmes de développement professionnel continu;
- Œuvrer avec l'établissement pour le développement personnel du psychologue notamment dans les domaines de prise en charge psychologique en lien avec la SSR.

Evaluation et Recherche

- Exploiter les données psychologiques quantitatives et qualitatives recueillies lors de son intervention au sein des structures de l'ONFP dans le cadre de travaux académiques et de recherche (études, publications, etc.). Le psychologue est appelé et est représenté dans toutes les exploitations qualitatives et quantitatives de ces données;
- Etablir annuellement, en concertation avec la direction de la recherche de l'ONFP, une liste de sujet et de travaux académiques à entreprendre ;
- Elaborer des protocoles de recherche en psychologie, et veiller à la publication et à la diffusion de ses travaux et de ses recherches;
- Participer dans les manifestations scientifiques nationales et internationales en lien avec le champ de compétences de la psychologie;
- Préparer et présenter des communications scientifiques ;
- Concevoir des supports psychopédagogiques pour la psychoéducation en rapport avec la mission et les activités de l'ONFP:
- Participer au développement des outils et des supports pédagogiques élaborés par l'ONFP.

V. LIEUX D'INTERVENTION DU PSYCHOLOGUE DE L'ONFP

Le psychologue de l'ONFP intervient principalement en intramuros dans les délégations régionales de la santé de la reproduction de l'ONFP et en extra-muros dans d'autres lieux d'interventions et d'activités en rapport avec ses missions dans le cadre d'un réseau de partenariat.

Il pourrait être sollicité à intervenir dans le cadre de ses missions au niveau central de l'ONFP.

VI. CONDITIONS DE LA PRATIQUE DE PSYCHOLOGUE DE L'ONFP

Etudes universitaires

Afin d'exercer en tant que psychologue à l'ONFP, il faut être titulaire au minimum d'un des diplômes de psychologie suivants :

- Un Master 2 en psychologie (spécialité : psychologie clinique et pathologique, neuropsychologie, psychologie de l'enfant et de l'adolescent) (depuis 2009-2010).
- Un Master professionnel en psychologie clinique et psychopathologie appliquées (DESPA).
- Un diplôme de psychologie obtenu dans un pays étranger et reconnu comme étant équivalent à un Master 2 en psychologie ou un Master professionnel en psychologie clinique et psychopathologie, appliquées par l'autorité de tutelle en Tunisie.

VII. ENVIRONNEMENT ET MOYENS D'EXERCICE

Le psychologue exerçant à l'ONFP doit pouvoir disposer sur le lieu de son exercice professionnel :

- D'un bureau: un local adéquat qui répond aux normes en vigueur (respecter l'intimité, préserver la confidentialité, assez spacieux, etc.);
- **De moyens techniques** suffisants en rapport avec la nature de ses actes professionnels et des personnes qui le consultent : le dossier psychologique, les tests et échelles d'évaluation, les fiches de recueil des données psychologique.

VIII. PRINCIPES ETHIQUES CHEZ LE PSYCHOLOGUE DE L'ONFP

Dans sa pratique professionnelle, le psychologue de l'ONFP se doit de :

- Respecter les principes de droits humains dans la prise en charge psychologique;
- Respecter l'intégrité et les valeurs propres de la personne ;
- Respecter la personne dans sa singularité;
- Avoir le consentement libre et éclairé de la personne ;
- Respecter la confidentialité des données personnelles de la personne : le secret professionnel;

- S'engager dans une collaboration positive avec ses pairs et avec les membres de son équipe pour le bien-être de la personne;
- S'abstenir de toute intervention en dehors de ses compétences et orienter vers les structures adaptées aux besoins identifiés.

IX. QUALITES REQUISES CHEZ LE PSYCHOLOGUE DE L'ONFP

- Avoir le sens de l'éthique professionnelle ;
- Être empathique ;
- Avoir le sens de l'écoute ;
- Avoir le sens de l'observation ;
- Avoir une capacité d'analyse ;
- Être tolérant ;
- Avoir le sens de la responsabilité ;
- Être bienveillant ;
- Être neutre :
- Être un bon communicateur;
- Être créatif :
- Avoir l'esprit d'équipe ;
- Avoir une curiosité scientifique ;
- Être intègre.

X. PERSPECTIVES D'AVENIR ET PROGRESSION PROFESSIONNELLE ET ACADEMIQUE A L'ONFP

Perspectives d'avenir

Le psychologue de l'ONFP peut à se spécialiser dans les domaines suivants :

- De la SSR : la périnatalité et la sexologie (certificat d'études complémentaires (CEC) /Diplôme universitaire/Master);
- De la thérapie: thérapie du couple et de la famille, Thérapie cognitivo- comportementale (TCC), thérapie brève, psychothérapie par mouvement oculaire (EMDR), NET thérapie etc.;
- · Adolescentologie;
- De l'expertise psycho-légale auprès des victimes de violence basée sur le genre (CEC et master de victimologie) ;
- De l'addictologie (CEC en toxicomanie);
- Et autres masters en rapport avec les missions du psychologue à l'ONFP.

Progression professionnelle et académique

- Le psychologue de l'ONFP peut accéder aux différents postes, fonctions et concours, selon les critères définis par le statut de l'ONFP.
- Le psychologue de l'ONFP peut rejoindre le corps enseignant universitaire, en tant qu'enseignant vacataire, selon la réglementation en vigueur.
- Le psychologue de l'ONFP peut intégrer des équipes de recherches selon la réglementation en vigueur.

XI. ANNEXES

ANNEXE 1 : MÉTHODOLOGIE ADOPTÉE POUR L'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL

La production du référentiel des activités professionnelles du psychologue de l'ONFP s'est basée sur un cadre méthodologique structuré, suivant la démarche détaillée ci-après :

2021: Octobre - Décembre

Avec la facilitation et le cadrage technique et méthodologique de la consultante mobilisée dans ce cadre de ce travail, les étapes suivantes ont été réalisées :

I. Phase préparatoire

Recherche documentaire sur l'exercice de la profession de psychologue en Tunisie, et au niveau international, notamment en France, en Belgique, au Maroc, et prise de connaissance de la documentation répertoriée, y compris des documents mis à sa disposition par le comité de pilotage du projet ONFP-UNFPA Tunisie et par les psychologues de l'ONFP, en vue de mieux cerner les spécificités des activités professionnelles du psychologue en SSR et spécifiquement à l'ONFP.

Préparation du travail sur terrain et visites: Suite à la recherche documentaire, des visites de terrain aux structures régionales de l'ONFP ont été planifiées avec trois guides d'entrevue semi-directive élaborés; Un guide d'entrevue avec les psychologues, un deuxième avec les délégué.e.s et les autres prestataires de soins et le troisième avec les bénéficiaires. Cinq visites de terrain ont été effectuées aux centres régionaux et Espaces Ami des jeunes de l'ONFP (aux régions de Nabeul, Manouba, Bizerte, Sidi Bouzid et Monastir). Au cours de ces visites de terrain, des entrevues ont été effectuées avec les

psychologues travaillant au sein des centres visités (4 entrevues avec quatre psychologues et 1 entrevue avec un psychiatre), afin de dresser un inventaire des activités du psychologue au sein des structures de l'ONFP et de définir les éventuelles limites dans son travail. Des entrevues avec les délégué.e.s et les autres prestataires de soins (28 entrevues réalisées) ainsi que les bénéficiaires (6 entrevues réalisées), ont été également menées afin d'évaluer leurs différentes représentations du rôle du psychologue au sein des structures de l'ONFP.

Entrevues individuelles : Suite aux visites de terrain, 08 entrevues à distance avec d'autres psychologues des autres centres de l'ONFP, ont été réalisées en vue d'approfondir la connaissance de l'exercice de la profession du psychologue à l'ONFP et d'obtenir une description fine et complète de la réalité de la pratique professionnelle des psychologues de l'ONFP au quotidien.

Au total, 12 entrevues avec les psychologues, 28 entrevues avec les délégués et les prestataires de services et 6 entrevues avec les bénéficiaires de soins ont été réalisées

Analyse de contenu : Une analyse des données recueillies auprès des personnes interviewées au cours de la phase terrain a été menée afin de saisir toutes les nuances et les particularités de l'exercice du psychologue à l'ONFP. A la lumière des besoins identifiés du terrain, et des données émergeant de la revue de la littérature, des recommandations ont été proposées pour la suite du processus et l'élaboration du référentiel.

II. Phase d'élaboration d'une proposition de référentiel des activités professionnelles

Travail de groupe : Deux séances de groupe à distance avec les psychologues de l'ONFP ont été effectuées (novembre-décembre 2021), au cours desquelles un travail de conception d'une proposition de référentiel des activités professionnelles des psychologues de l'ONFP a été effectué, ainsi que du dossier psychologique et d'une matrice de recueil des données psychologiques.

Analyse et discussion de la proposition de contenu du référentiel d'activité professionnelle lors d'atelier de travail (16 et 17 décembre 2021), ayant rassemblé des membres du comité de pilotage du projet ONFP – UNFPA Tunisie et 20 psychologues de l'ONFP.

Concertation autour de la proposition revue en décembre 2021 du référentiel (17 juin 2022) lors d'un atelier ayant rassemblé des psychologues, délégués, sages-femmes de supervision, et experts externes en psychiatrie et en psychologie.

A la lumière des discussions et recommandations ayant émergé de cet atelier, il a été décidé de constituer un comité de rédaction rassemblant en plus des psychologues, les délégué.e.s, les sagesfemmes de supervision et les cadres centraux représentant les différentes directions concernées à l'ONFP.

III. Phase de rédaction du référentiel

Pour constituer le comité technique de rédaction, un appel à manifestation d'intérêt a été diffusé entre juillet et août 2022, suite auquel une réunion à distance a été organisée en août 2022 afin de convenir avec ses membres sur les termes de référence et le fonctionnement du comité, et de les briefer sur la démarche méthodologique du référentiel.

Pour avancer dans sa mission, le comité technique de rédaction a procédé comme suit :

- **Etape 1:** définition des chapitres du référentiel et adoption d'une structure harmonisée du document (3 réunions en présentiel et à distance en septembre 2022),
- **Etape 2 :** révision et développement du contenu des chapitres élaborés tenant compte des propositions développées en 2021-2022 (5 ateliers et plusieurs séances de travail en groupes, octobre novembre 2022).

• **Etape 3**: présentation de la version consolidée du référentiel lors d'une session en plénière en présence de M. le Président Directeur Général de l'ONFP (Novembre 2022) et de 3 ateliers interrégionaux de présentation aux cadres régionaux et prestataires de services de l'ONFP en décembre 2022 (Hammamet, Douz et Tunis).

IV. Phase de finalisation et validation du référentiel

Avec la facilitation et le cadrage de la consultante, le comité technique de rédaction a intégré les recommandations finales et a remis la version finale pour validation lors d'une réunion à l'ONFP le 20 juin 2023.

ANNEXE 2 : LISTE DES PERSONNES AYANT CONTRIBUÉ AU PROCESSUS D'ÉLABORATION DU RÉFÉRENTIEL DES ACTIVITÉS PROFESSIONNELLES DES PSYCHOLOGUES À L'ONFP

1. Accompagnement technique, méthodologique, et rédactionnel

Assuré par Mme Aida Naffeti : Psychologue clinicienne, psychothérapeute, consultante.

2. Comité de pilotage

Ce comité est composé de cadres de la direction des services médicaux, de la coordinatrice du projet à l'UNFPA et de la coordinatrice ONFP du projet ONFP/UNFPA:

UNFPA: Dr Ines Boughzala

ONFP: Dr Anissa Ouahchi, Dr Fatma Temimi, Dr Najoua Abderrabba.

3. Comité technique de rédaction constitué suite à l'appel à candidature

Ce comité est composé des membres du comité de pilotage, de cadres centraux et de cadres régionaux (psychologues, sages-femmes de supervision et délégué.e.s) et de deux représentantes de l'UNFPA.

UNFPA

Dr Ines Boughzala, Mme Maroua Ben Said.

ONFP

Mme Emna Aridhi, Mme Badiaa Ben Hassine, M. Arbi Neffeti, Mme Mabrouka Arfaoui, Mme Hiba Baccar, Mme Khaoula Saidi, Dr Mounir Jeliti, Dr Najeh Mekni, feu Dr Lassad Médimagh, M. Mohsen Hassen, Dr Anissa Ouahchi, Dr Fatma Temimi, Mme Kaouther Saidi, Dr Hayet Labassi, Dr Najoua Abderrabba, Dr Sameh Ghozzi, M Faouzi Mosbah.

4. Participants aux différents ateliers

Plusieurs profils ont été invités à participer aux ateliers facilités par Mme Aida Naffeti et organisés afin de collecter les retours et les recommandations pour l'élaboration et la finalisation du référentiel des activités professionnelles des psychologues à l'ONFP :

Psychologues

Mme Ayda Ben Amor, Mme Raja El Feki, Mme Selma Mansouri, Mme Yesmine Sassi, Mme Najet Ben Rhouma, Mme Hédia Makdouli, Mme Shérifa Tlili, Mme Ahlem Goussi, Mme Faouzia Hayder, Mme Aicha Naes, Mme Nadia Ben Mbarek, Mme Saloua Amri, Mme Lilia Mbarki, Mme Imen Lazaar, Mme Fedia Trabelsi, Mme Asma Ben Taleb, M. Ghilene Ferjani, Mme Soumaya Hamdi, Mme Radhia Ayoub.

Sages-femmes

Mme Dorra Mechri, Mme Zeineb Ben Romdhane, Mme Saloua Affes, Mme Lilia Bel Mahersia, Mme Fadhila Hilali, Mme Soulef Ferchichi, Mme Najet Khaldi, Mme Amel Miraoui, Mme Monia Slimen.

Délégué.e.s régionaux

Dr Dhouha Halleb, M. Mabrouk Dhokar, M. Brahim Markich, Dr Lazhar Nemri, Dr Yasmina Ben Hamadi, Dr Samira Karboul.

Directions centrales de l'ONFP

Mme Rebh Chérif, M. Faiçal Yahia, Mme Kaouther Chedly.

Experts externes

Dr Riadh Bouzid: Professeur en psychiatrie, M. Riadh Ben Rejeb: Professeur en psychologie.

ANNEXE 3: RÉFÉRENCES

Atf Gherissi et Francine Tinsa, « Les services de Santé Sexuelle et Reproductive en Tunisie. Résultats d'une recherche qualitative auprès des jeunes usagers », L'Année du Maghreb, 17 2017, 133-150.

OMS, 2001. Rapport mondial sur la santé, 2001 : La santé mentale : Une nouvelle compréhension, un nouvel espoir. Genève, OMS.

OMS, 2003. Investir dans la santé mentale. Genève, OMS.

OMS, 2001. Tables rondes ministérielles 2001 : 54ème Assemblée mondiale de la santé : Santé mentale : appel à l'action lancé par les ministres de la santé du monde. Genève, OMS.

OMS, 2003. Le fardeau mondial de la maladie en 2002 : Sources de données, méthodes et résultats. Genève, OMS.

OMS, 2005. Rapport mondial sur la santé : 2005 : Accorder de l'importance à chaque mère et à chaque enfant. Genève, OMS.

Hieu D.T., Hanenberg R., VachT.Hh., Vinh D.Q., Sokal D., 1999. Maternal mortality in Vietnam in 1994-95. Stud Fam Plann. 30:329-38.

Loncar M., Medved V., Jovanovic N., Hotujac L., 2006. Psychological consequences of rape on women in 1991-1995 war in Croatia and Bosnia and Herzegovina. Croat Med J. 47:67-75.

OFFICE NATIONAL DE LA FAMILLE ET DE LA POPULATION (ONFP)

7, rue 7051, centre urbain nord, 1082 Tunis

Tél.: +216 70.728.831 Fax: +216 70.728.833

www.onfp.tn

Avec l'appui technique et financier de l'UNFPA Tunisie

Juin 2023